



PERMANENCES DE SOUTIEN A LA VIE QUOTIDIENNE

Gratuites sur rendez vous en Mairie



ASSISTANTE SOCIALE Le mardi et jeudi matin hors vacances scolaires	De 9h à 12h Sur RDV auprès du Secteur d'Action Sociale de Chatou au 01.30.15.73.54	Les assistantes sociales reçoivent, conseillent et accompagnent toute personne ou famille en difficulté qui en fait la demande. La conseillère en économie sociale et familiale aide les familles en difficulté à mieux gérer leur budget, ainsi que leurs relations avec les tiers (bailleurs, services publics, organismes de crédit), et à retrouver ainsi leur autonomie.
AVOCAT Barreau de Versailles 4 ^{ème} vendredi de chaque mois hors vacances scolaires	De 13h30 à 16h30 Sur RDV au 01.30.09.31.24 ou 31.48	Les permanences juridiques permettent de vous informer et de faire un point sur toute difficulté juridique ou administrative, de prendre connaissance des démarches à entreprendre et des différentes procédures.
BAE Boucle Accueil Emploi 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi de chaque mois hors vacances scolaires	De 13h30 à 16h30 Sur RDV au 01.30.09.31.24 ou 31.48	Lors des permanences, le BAE accueille les demandeurs d'emploi à la recherche d'un appui, ayant besoin de parler de leur situation, avec des personnes disponibles et sachant les écouter. La phase d'accueil est mise à profit pour réaliser un résumé de la situation du demandeur d'emploi, avant de bâtir une approche destinée à répondre aux problèmes posés. L'accueil sert aussi à mieux connaître les demandeurs d'emploi et à leur donner le détail des aides proposées par Boucle Accueil Emploi, adaptées ensuite à la situation de chacun. Lors de ces contacts, les consultants présentent et expliquent l'éventail de l'offre : CV, lettre de motivation, formations, préparation aux entretiens, etc Ils orientent éventuellement vers un accompagnement et peuvent aussi suggérer de nouvelles pistes de recherche d'emploi. Ils restent à la disposition de chacun pour aider dans les démarches, et proposent des bilans réguliers.
CIDFF Centre d'Information des Droits des Femmes et de la Famille 1 ^{er} vendredi de chaque mois hors vacances Scolaires	De 13h30 à 16h30 Sur RDV au 01.30.09.31.24 ou 31.48	Les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – CIDFF – exercent une mission d'intérêt général confiée par l'État dans le but de favoriser l'autonomie professionnelle, sociale et personnelle des femmes ainsi que de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Dans le cadre de leur mission, les CIDFF informent, orientent et accompagnent le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit ; de la lutte contre les violences sexistes ; du soutien à la parentalité ; de l'emploi, de la formation professionnelle et de la création d'entreprise ; de la sexualité et de la santé. Leurs équipes sont composées de juristes, de conseillères à l'emploi, à la formation professionnelle et à la création d'entreprise, de conseillères conjugales et familiales ainsi que de travailleurs sociaux.
ECRIVAIN PUBLIC Le lundi tous les 15 jours de chaque mois hors vacances scolaires	De 14h à 17h Sur RDV au 01.30.09.31.24 ou 31.48	L'écrivain public se définit comme « une personne qui rédige des lettres, des actes administratifs, pour ceux qui ne savent pas écrire ou qui maîtrisent mal l'écrit ».
MEDIATION FAMILIALE 2 ^{ème} mardi de chaque mois hors vacances scolaires	De 13h30 à 16h30 Sur RDV au 01.30.09.31.24 ou 31.48	La médiation familiale est un outil au service des familles en vue de restaurer ou préserver les liens familiaux et/ou à prévenir les conséquences d'une éventuelle dissociation du groupe familial. Elle repose sur une démarche volontaire des familles qui la sollicitent afin de répondre à des aménagements du quotidien qui leur paraissent nécessaires mais dont les modalités d'élaboration restent difficiles. Proposée initialement aux parents désireux de maintenir leurs rôles parentaux au-delà de la séparation, la médiation familiale s'adresse aujourd'hui à la famille dans sa diversité : parents, enfants, grands-parents, fratries, familles recomposées... concernant la séparation, la succession, la prise en charge d'une personne âgée et/ou handicapée,... Le médiateur familial, tiers impartial, non jugeant, offre, au cours d'entretiens confidentiels, un espace transitionnel de dialogue, d'écoute, de respect mutuel et de concertation.
UNAFAM Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques 1 ^{er} lundi de chaque mois	hors vacances scolaires De 10h à 12h Sur RDV au 06.16.78.58.60	L'Unafam est une association qui accueille, écoute, soutient, forme, informe et accompagne les familles et l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques depuis 1963. Elle compte plus de 14 000 adhérents. Depuis sa création l'association concentre son action au profit de l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques sévères, essentiellement des personnes atteintes de schizophrénie, de troubles bipolaires, de dépressions sévères, de psychoses graves et de troubles obsessionnels compulsifs. Depuis plus récemment, elle reçoit les parents d'enfants et d'adolescents ayant des troubles psychologiques, des troubles psychiques ou des troubles du comportement.